



Habilitation électrique pour le personnel effectuant des opérations simples et des manœuvres

Habilitation BS et BE manœuvre

V2023

MODALITÉS

 14 heures – 2 jours
 11 personnes par groupe

- Présentiel
 Distanciel
 Mixte

PUBLICS

Toute personne n'étant pas électricien de métier, devant réaliser hors tension des opérations simples sur des installations électriques BT (remplacement de fusibles ou de lampes, démontage, connexion de prises ou d'interrupteurs...)

PRE-REQUIS

Aucun

DELAI D'ACCES

Toute l'année

INTERVENANTS

Formateur habilitation électrique

CONTACT

MSA Services MPS
 Service formation
 78 Voie du TOEC
 31 064 Toulouse Cedex 9
 05 61 10 40 09
formation@msaservices-mps.fr
 Personne en situation de handicap, nous contacter.

OBJECTIFS

- Rendre les stagiaires capables de respecter les prescriptions de sécurité définies la Norme NFC 18-510
- Etre capable d'exécuter en sécurité les opérations simples d'ordre électrique

PROGRAMME

Connaissance générales

- Rôles de l'employeur et du salarié
- Environnement juridique
- Statistiques accidents
- Principes de prévention
- Grandeurs électriques et lois fondamentales
- Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure.
- Contacts directs et indirects
- Domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels
- Zones d'environnement et leurs limites Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
- Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations
- Protection collective et Individuelles

Thèmes spécifiques aux manœuvres BT (BE Manœuvres)

- Limites de l'habilitation « BS »
- Le chargé d'exploitation électrique : informations et documents
- Matériels électriques dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification
- Equipements de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser
- Mise hors tension : méthodologie et rigueur
- Mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention BT élémentaire
- Procédures de remplacement / raccordement et instructions de sécurité associées

METHODES PEDAGOGIQUES

- Exposés, questionnement et discussions s'appuyant sur des tâches réelles
- Mise en application pratique effectuées par chaque stagiaire
- Contrôle des connaissances assuré régulièrement tout au long du stage
- Tests théoriques écrits et tests pratiques
- Remise à chaque stagiaire d'un fascicule qui synthétise les différents thèmes

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Mise en œuvre de moyens audiovisuels, appropriés aux sujets traités : diaporamas...
- Matériel spécifique à l'habilitation électrique : Armoires électriques pédagogiques, Outillage, appareils de mesures et EPI

SANCTION / VALIDATION

- Attestation de suivie de formation remise à chaque participant
- Questionnaire de connaissances et mise en pratique.
- Le formateur emet un avis pour chaque stagiaire permettant l'habilitation ou non par l'employeur.